COIGNIÈRES MAG

#126 JUIN / JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE / OCTOBRE 2026

L'ESSENTIEL DE L'INFO

Dossier : un nouvel environnement scolaire
De nouveaux aménagements pour améliorer votre quotidien
La médiation familiale, un nouveau service à votre disposition
Retour sur le forum et la soirée des associations
Portrait : Ali BOUSELHAM, une longévité exceptionnelle



Un nouvel environnement scolaire



COIGNIERES.FR
Villedecoignieres

Sommaire

Coignières MAG vous a interpellé, dites-le-nous : service.communication@coignieres.fr


VOIR P.5



VOIR P.8


VOIR P.13


VOIR P.17


VOIR P.21


VOIR P.26

4 RETOUR EN IMAGES

8 DOSSIER
Un nouvel environnement scolaire

12 COIGNIÈRES GÉNÉRATIONS
- Une programmation riche pour les vacances
- Investiture des nouveaux élus du CMEJ
- Le repas d'été à la résidence-autonomie
- La semaine bleue

16 COIGNIÈRES AGIT
- De nouveaux aménagements pour améliorer votre quotidien
- Le nouveau service de médiation familiale
- Le retour des conseils de quartier
- Focus sur les nombreux projets environnementaux

20 ÇA BOUGE À COIGNIÈRES
- La fête de la musique
- La fête de la ville
- Un été à Coignières
- L'inauguration de l'aire multisports intergénérationnelle
- Les journées du patrimoine

23 EN BREF
- L'urbanisme transitoire
- Les championnats départementaux de karaté
- Le don de l'hôtel du Golf
- La sensibilisation aux enjeux de la visibilité pour les usagers de la route

24 VIE ASSOCIATIVE
Retour sur le forum et la soirée des associations

26 PORTRAIT
Ali Bouselham, une longévité exceptionnelle !

28 VIE MUNICIPALE
À noter / Délibérations

29 COIGNIÈRES PRATIQUES

30 CARNET DES COIGNIÉRIENS
Bonheur - Félicitations - Regrets

31 TRIBUNES LIBRES

Directeur de publication : Didier Fischer - **Coordination :** Laurent Lanyi - **Cabinet du Maire :** Clarisse Colinart-Piatek - **Rédaction :** Louis-Ary Laristan - **Conception & Photos :** Service communication - **Impression :** Nord'Imprim - **Dépôt légal :** ISSN 2610-8542 octobre 2026



Chères Coigniériennes, chers Coigniériens,

Ces derniers mois ont été marqués par de nombreux projets et initiatives qui contribuent à faire évoluer notre commune et à améliorer votre cadre de vie.

La période estivale a tout d'abord été rythmée par plusieurs rendez-vous conviviaux et fédérateurs, tels que la Fête de la Musique, la Fête de la Ville ou encore Un été à Coignières. Autant de moments de partage qui ont permis à chacun de se retrouver et de profiter, en famille ou entre amis, d'activités et d'animations variées, pour le plaisir des petits comme des grands.

L'été a également été mis à profit par les services municipaux pour poursuivre et engager de nombreux travaux. Le parc de la Prévenderie a ainsi bénéficié du renouvellement de ses jeux pour enfants, tandis que le jardin Lenôtre a été réaménagé pour offrir un espace de détente plus paisible et agréable.

Les établissements scolaires ont eux aussi fait l'objet d'une attention particulière. À l'école maternelle Bouvet, la cour a été reprise pour proposer aux enfants un environnement plus adapté et agréable. Des marquages au sol ont également été réalisés afin de valoriser les espaces de jeux. À l'école Pagnol, un abri à vélos a été installé et les peintures des classes ont été rafraîchies. Enfin, les collégiens ont effectué leur rentrée dans un établissement entièrement reconstruit, moderne et économe en énergie. Ces réalisations répondent à un objectif essentiel : permettre à nos jeunes Coigniériens d'apprendre et de s'épanouir dans des conditions favorables, au sein d'un cadre accueillant et adapté à leurs besoins.

Dans un contexte économique qui pèse sur les ménages comme sur les collectivités, la Ville poursuit également ses efforts en matière de transition énergétique. Le remplacement progressif de nombreux éclairages par des équipements LED, moins énergivores, participe à la maîtrise des consommations et des dépenses énergétiques ; à l'exemple des projecteurs du stade et du tennis.

Face aux enjeux du changement climatique et aux contraintes économiques actuelles, ces transformations sont indispensables. Elles traduisent notre volonté de faire évoluer durablement Coignières, en conciliant qualité du cadre de vie, sobriété énergétique et maîtrise des dépenses publiques.

Didier FISCHER
Votre Maire
Vice-président de SQY

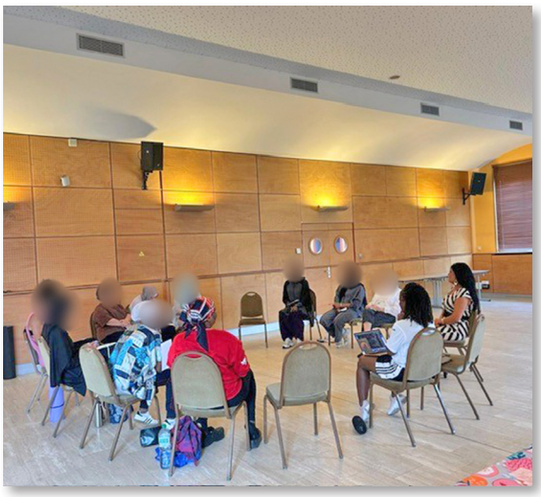



ATELIER COACHING BIEN-ÊTRE / 9, 16 ET 25 JUIN

Grâce à l'expertise et à la bienveillance de la coach de vie Amy Diallo, plusieurs Coigniériennes ont ressenti un bien-être physique et mental, lors de ce temps fort porté par l'APES et Seqens, en collaboration avec la commune, au titre de la politique de la ville. Les discussions ont été enrichissantes pour les participantes, fières d'avoir vécu ces beaux moments de sororité, en présence de Leïla Zenati, conseillère déléguée chargée de la politique de la ville et de l'égalité femmes/hommes.

OLYMPIADES SPORTIVES / 17 JUIN

Organisée par l'APES et Seqens, en partenariat avec le CCAS et les services municipaux, dans le cadre de la politique de la ville, cette joute sportive intergénérationnelle a permis aux petits et aux grands de s'affronter dans une ambiance chaleureuse (chamboule-tout, tir laser, tir à l'arc, lancer de cerceaux, mölkky), de rire et de partager des anecdotes. En présence de M. le maire et de Leïla Zenati, conseillère déléguée chargée de la politique de la ville et de l'égalité femmes/hommes.









86E ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN

De nombreuses personnes étaient rassemblées autour du monument aux morts afin d'honorer l'appel du Général de Gaulle : le sous-préfet de l'arrondissement de Rambouillet, M. Ventre, la députée de la 10e circonscription des Yvelines, Mme Ronceret, le Maire de Coignières, M. Fischer, des élus de la commune, dont Mme Piffarelly, les maires de La Verrière et de Maurepas, vice-présidents du département, M. Dainville et M. Garestier, le maire du Mesnil-Saint-Denis, M. Chauvierre, des enfants du CMEJ de Coignières et du Conseil des Jeunes de Maurepas, les représentants des associations d'anciens combattants et des autorités civiles et militaires mais également des habitants de Coignières.













PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE / 19 JUIN

Allocutions de Didier Fischer, maire de Coignières et de Francis Costard, directeur de l'Espace A. Daudet et de l'action culturelle, échanges autour de la programmation 2026-2027 axée sur le voyage, remise de la nouvelle plaquette culturelle, prestations musicales et cocktail dînatoire ont jalonné la soirée.











CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DU DISPOSITIF « COUP DE POUCE CLÉ » / 22 JUIN

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, 15 élèves de CP des écoles Pagnol et Bouvet ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé ayant facilité leur apprentissage de la lecture et de l'écriture, grâce à l'Etat, au titre de la politique de la ville. Devant leurs parents, les écoliers ont été récompensés en recevant un diplôme, un cahier de vacances et un livre, en présence de M. le maire, de M. Montardier, adjoint au maire en charge de la rencontre des générations, de Mme Zenati, conseillère déléguée en charge de la politique de la ville, de M. Pinheiro, délégué territorial de l'association Coup de pouce, de Mme Collet, coordinatrice du Programme de Réussite Éducative (PRE) mais également d'Ali Bouselham, directeur de l'école Bouvet.







VERNISSAGE DE L'EXPOSITION "EAU FIL DU TEMPS" / 15 SEPTEMBRE

Intéressés par ce temps fort intégré dans la programmation des journées du patrimoine, de nombreux visiteurs se sont rendus à l'Espace A. Daudet afin de retracer l'histoire de la maîtrise de l'eau dans les Yvelines (étangs, bassins, fontaines, rigoles...). À noter, la présence de Didier Fischer, maire de Coignières, de Salah Krimat, adjoint au maire en charge de la culture, de Catherine Bastoni, vice-présidente de SQY en charge du cycle de l'eau et d'Anne Magnien, directrice du Musée de la Ville de SQY.








COLLÈGE
LA MARE AUX SAULES
Yvelines
Yvelines
Le Département
PARKING





Un nouvel environnement scolaire

Davantage spacieux et économe en énergie, le nouveau collège de la Mare aux Saules a été inauguré le mardi 22 septembre 2026.

Les collégiens et l'ensemble de la communauté éducative n'oublieront pas de sitôt la rentrée scolaire 2026, effectuée dans un établissement flambant neuf, écoresponsable et financé à hauteur de 37 millions d'euros par le Département des Yvelines.

SON INAUGURATION LE 22 SEPTEMBRE 2026

Sous un temps ensoleillé, le nouveau collège de la Mare aux Saules a été officiellement inauguré le 22 septembre dernier. Étaient présents :

- Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations ;
- Anne-Sophie Ronceret, députée de la 10e circonscription des Yvelines ;
- Brice Blondel, préfet des Yvelines ;
- Marc Tschiggfrey, préfet délégué à l'égalité des chances ;
- Nicolas Ventre, sous-préfet de l'arrondissement de Rambouillet ;
- Martin Lévrier, sénateur des Yvelines ;
- Pierre Bédier, président du Département des Yvelines ;
- Cécile Dumoulin, vice-présidente du Département des Yvelines, déléguée aux collèges et au numérique scolaire ;
- Grégory Garestier et Alexandra Rosetti, conseillers départementaux mais également maires de Maurepas et de Voisins-le-Bretonneux ;
- Didier Fischer, maire de Coignières ;
- Des élus municipaux, dont Salah Krimat, James Bel, Cyril Longuépée et Sophie Piffarelly ;
- Étienne Champion, recteur de l'académie de Versailles ;
- Jean-Pierre Geneviève, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale des Yvelines ;
- Stéphanie Thieyre, principale du collège ;
- Plusieurs enseignants du collège ;
- Les entreprises ayant participé aux travaux et l'architecte.

Découpe du ruban, dévoilement de la plaque, visite des espaces communs, du CDI mais également des salles de classe et échanges avec le personnel éducatif ont jalonné la matinée.



UN COLLÈGE PERFORMANT SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

Bâti sur deux niveaux, à l'aide de matériaux biosourcés, il bénéficie d'un système de chauffage par pompe à chaleur et d'une alimentation par les énergies renouvelables. La préservation de la biodiversité et le confort thermique du bâtiment sont garantis par 2200m² de toitures végétalisées. Les 450m² de panneaux photovoltaïques symbolisent également ce positionnement écologique.

À l'extérieur, les élèves ont pris plaisir à découvrir une immense cour de 3000m², à la fois pavée et végétalisée (pelouse, prairies, massifs arbustifs, haie fruitière, plantes grimpantes), composée d'îlots de fraîcheur, d'un préau de 325m² et d'un terrain de sport, autour duquel des zones calmes sont disposées (bancs sous des arbres, coin verger...). Toujours dans cette démarche écologique, un local sécurisé de plus de 120 places a été conçu pour les vélos. Objectif : inciter aux mobilités douces.

UN ÉTABLISSEMENT INNOVANT

À l'intérieur, divers aménagements facilitent les déplacements et les conditions d'apprentissage des utilisateurs : mise en service d'un ascenseur PMR, espaces adaptés phoniquement afin d'empêcher la propagation du son/bruit, excellente luminosité (grand hall vitré, intégration de puits de lumière aux plafonds situés dans les couloirs), couloirs larges pour éviter les engorgements et le sentiment d'oppression... Des aménagements adaptés pour un collège dont la capacité d'accueil a été augmentée de 500 à 600 places.

Le nouveau collège de la Mare aux Saules offre aux apprenants ainsi qu'aux équipes éducatives un environnement inclusif et novateur, avec :

- Une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) ;
- Un FabLab (lieu collaboratif consacré aux sciences et à la technologie) ;
- Une webradio ;
- Un jardin pédagogique ;
- Des équipements numériques performants.

Par ailleurs, l'établissement comprend 25 salles d'enseignement et espaces pédagogiques, quatre salles de sciences, deux salles de technologie, une salle multimédia, deux salles d'arts et un centre de documentation et d'information moderne. Précisons que la reconstruction du collège, entamée durant l'été 2024, a été réalisée en site occupé afin de maintenir la continuité de l'activité pédagogique.







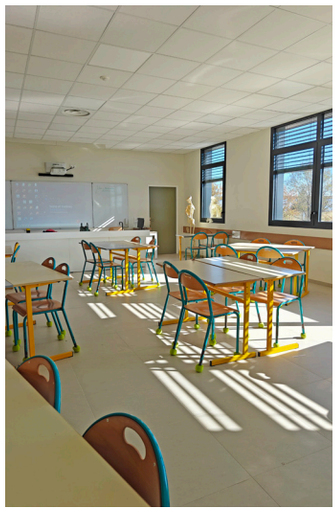











DES TRAVAUX ENTREPRIS CET ÉTÉ DANS LES ÉCOLES G. BOUVET ET M. PAGNOL

La cour de l'école maternelle Bouvet a été réaménagée : création d'un espace vert de 90m², pose d'un gazon en rouleau, réfection des enrobés, changement de deux jeux (petit train et table basse), installation d'un parcours de motricité sur l'espace vert, traçage d'un circuit et d'une marelle. **Un nouveau rack à vélos et à trottinettes a été installé à l'école Pagnol. Côté élémentaire, une reprise de peinture dans les classes et de nouveaux marquages au sol dans la cour ont été opérés.** En toute logique, les écoliers coigniériens ont découvert, avec joie, ces nouveautés le mardi 1er septembre, lors de la rentrée scolaire. Un moment marquant de l'année auquel ont assisté le maire Didier Fischer et plusieurs élus dont Salah Krimat, adjoint au maire en charge de la réussite éducative.





2 QUESTIONS À



James BEL, *Conseiller délégué chargé des travaux et de l'innovation publique*

« VOTRE AVIS SUR LA RECONSTRUCTION DU COLLÈGE DE LA MARE AUX SAULES ?

Très attendue, cette opération est une excellente nouvelle pour les familles de Coignières mais également celles des villes limitrophes. C'est un projet ambitieux, qui répond aux besoins actuels des élèves tout en anticipant ceux des générations futures. Le nouveau collège est moderne, fonctionnel et respectueux des enjeux environnementaux. Des outils et des équipements novateurs y ont été installés, notamment le Fablab, qui n'existait pas dans le précédent collège et le jardin pédagogique. Ces innovations sont particulièrement satisfaisantes pour les collégiens et les équipes éducatives. Une réflexion a été menée afin de garantir la pérennité de l'établissement. Ces travaux représentent un investissement durable au service de la réussite de nos jeunes et de l'attractivité de la ville.

UN MOT SUR LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES ?

Après la récente rénovation d'envergure du groupe scolaire Gabriel Bouvet, des travaux ont été effectués cet été, dans la cour de la maternelle Bouvet : création d'un espace vert, pose de gazon, renouvellement d'équipements ludiques, installation d'un parcours de motricité et nouveaux marquages au sol pour favoriser les activités des enfants.

Au sein du groupe scolaire Marcel Pagnol, plusieurs interventions ont déjà été réalisées : la reprise de l'étanchéité au niveau des toitures, l'agrandissement de l'entrée, la remise en peinture des classes ainsi que l'installation d'un nouveau rack à vélos et à trottinettes. À l'instar du groupe scolaire Bouvet, une rénovation thermique sera lancée à Pagnol, à moyen terme. Objectif : maîtriser les coûts énergétiques et améliorer les conditions de travail des utilisateurs. Plus globalement, nous souhaitons poursuivre l'amélioration du confort thermique des bâtiments, végétaliser davantage les cours d'écoles, renforcer la sécurisation des accès et accompagner l'ensemble des équipes pédagogiques et des écoliers dans une transition numérique. Ces derniers, dès leur entrée au collège, auront déjà intégré les bonnes pratiques associées à l'utilisation d'outils numériques. À noter qu'une réflexion est en cours sur la mise en place d'espaces de fraîcheur dans les deux groupes scolaires, afin d'y garantir un confort thermique convenable.

Entre la livraison du nouveau collège et les travaux estivaux dans nos écoles, la commune démontre sa volonté d'investir durablement dans l'éducation, la qualité de vie des élèves et la transition écologique. C'est une dynamique que nous avons à cœur de poursuivre dans les années à venir. »

ENFANCE



Spectacle « Rien n'est impossible » le samedi 13 juin

Accompagnés des ATSEM et des équipes d'animation, les enfants du centre de loisirs "La Farandole" et les élus du CMEJ ont brillamment interprété cette représentation qu'ils avaient eux-mêmes pensée et conçue. Le public, composé de parents et d'élus, a été émerveillé par ce beau spectacle. Un pot de l'amitié, servi par les agents de restauration, a parachevé la soirée.





Inter-écoles des sports

Mercredi 17 juin, les enfants inscrits aux écoles des sports de Coignières, Maurepas, Voisins-le-Bretonneux et Montigny-le-Bretonneux ont expérimenté plusieurs disciplines au gymnase du Moulin à Vent et sur l'aire multisports intergénérationnelle : judo, gymnastique, escalade, handball, tir à l'arc, ultimate, tennis, mölkky, badminton, golf, trottinette, curling, football, hockey… Une après-midi sportive et conviviale très appréciée des jeunes sportifs, âgés de 3 à 11 ans.



Remise des dictionnaires aux écoliers

Le 19 juin dernier, afin d'accompagner au mieux l'entrée en CP des grandes sections et le passage au collège des CM2, la ville de Coignières a offert aux petits de maternelle un dictionnaire. Les élèves d'élémentaire ont, quant à eux, reçu un dictionnaire et une calculatrice. Le maire Didier Fischer, ainsi que les élus Sophie Piffarelly et Salah Krimat, ont procédé à la remise de ces cadeaux visant à favoriser la réussite scolaire des apprenants.





Les vacances, une période enthousiasmante pour les 3-11 ans

Olympiades, ateliers créatifs, escape game, mini-golf à la base de loisirs de SQY, sortie à Palomano (parc de jeux immersifs et ludo-éducatifs), séances de natation à la piscine : **cet été, les enfants du centre de loisirs ont enchaîné les activités sportives et ludiques. Fait marquant de leurs vacances estivales : en compagnie d'adolescents inscrits au service jeunesse, ils se sont rendus à l'île de loisirs de Jablines-Annet (77)**, lors d'un mini-camp exceptionnel. Baignade, accrobranche, VTT, équitation, grands jeux en plein air et veillées ont jalonné ce séjour de trois jours, organisé dans le cadre de la politique de la ville et rendu possible par le soutien de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT). Un beau projet qui a consolidé les liens entre les petits et leurs aînés.

Les vacances de la Toussaint ont été tout aussi passionnantes. Journée au parc d'attractions Winnoland, sortie à Royal Kids, veillée, zumba, sensibilisation aux règles de sécurité routière, séjour au Futuroscope (parc de loisirs basé sur les innovations technologiques) : les enfants de "La Farandole" sont restés actifs !



Investiture des nouveaux élus du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ)



Le samedi 10 octobre, 27 écoliers et collégiens sont devenus officiellement membres du CMEJ, dans les salons Antoine de Saint-Exupéry. Chaque jeune conseiller a reçu son écharpe tricolore et s'est vu attribuer un parrain ou une marraine parmi les élus du conseil municipal. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Anne-Sophie Ronceret, députée de la 10e circonscription des Yvelines, de M. Didier Fischer, maire de Coignières, des élus de la commune, dont Mme Nathalie Gervais, conseillère municipale déléguée chargée de la participation citoyenne, M. Salah Krimat, adjoint au maire en charge de la réussite éducative et Mme Sophie Piffarelly, adjointe au maire en charge des cérémonies et des fêtes, des familles des jeunes élus, des enseignants des écoles Bouvet et Pagnol mais également de la référente CMEJ Mme Lauralee Cherasse. Tout au long de l'année scolaire, les jeunes élus élaboreront des projets et seront initiés à la vie démocratique.



JEUNESSE



Des activités à foison pour les 11-17 ans

Après-midi à l'Aquarium de Paris, piscine de Chartres, Parc Astérix, promenade en forêt de Rambouillet, visite du jardin des Tuileries, pédalo et baignade à la base de loisirs de Verneuil-sur-Seine, découverte de Paris avec une balade en bateau-mouche : **les adolescents ont multiplié les animations et les sorties durant la période estivale. Certains d'entre eux, accompagnés de cinq enfants du centre de loisirs, ont eu le privilège d'assister à une épreuve de plongeon féminin le 3 août dernier, à l'occasion des Championnats d'Europe de natation 2026 à Paris et à Saint-Denis.** La découverte d'une compétition sportive internationale, au Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris (CAOMGP), s'est avérée enrichissante ! Merci à l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), qui a rendu possible cette expérience. Grâce au concours de cette même ANCT, vingt jeunes Coignériens se sont rendus à Saint-Georges d'Oléron du 25 au 30 août. Au programme : sortie en bateau avec une découverte du Fort Boyard depuis la mer, fête foraine, surf, visite du phare de Chassiron, parc aquatique et baignades.

Les vacances de la Toussaint n'ont pas dérogé au fonctionnement habituel du service jeunesse. Ainsi, de nombreux 11-17 ans ont bénéficié d'une programmation riche et diversifiée : stage "savoir nager" au titre de la politique de la ville, soirée football "diffusion d'un match de Ligue des champions", tournoi de futsal intervilles, cinéma, karting, atelier cuisine, jeu des chaises musicales...





SENIORS





Repas d'été de la Résidence-autonomie "Les Moissonneurs"

L'Espagne était à l'honneur le vendredi 12 juin, lors de cet habituel rendez-vous gourmand et convivial. En compagnie du maire Didier Fischer, d'élus dont Marc Montardier, adjoint en charge de l'action sociale et des agents du CCAS, **les seniors ont savouré un repas onctueux, avant de chanter et de danser en toute décontraction.**



Une belle journée à Trouville-sur-mer le samedi 22 août

Sous un temps ensoleillé, de nombreuses familles ont pleinement profité de cette virée en Normandie pour se relaxer sur la plage, se baigner et échanger.



Semaine bleue : une édition 2026 riche en animations pour nos aînés

Dès le premier jour, le lundi 5 octobre, les seniors coigniériens se sont montrés dynamiques en sillonnant Coignières, en présence de Messieurs De Tilly et Lourdin, membres de l'association "Histoire et Protection du Patrimoine et de l'Environnement de Coignières" (HPPEC). Ces derniers leur ont donné de précieux renseignements sur différents lieux et édifices emblématiques de notre commune. L'après-midi, nos retraités ont appris des méthodes pour plier et ranger les vêtements mais également pour gagner de la place à leur domicile, lors d'une activité animée par la professionnelle du rangement et de l'optimisation de l'espace Mme Bervas, de l'association "Flo Ranger/Homeorganise". Le lendemain, un atelier sur la vision (découverte du fonctionnement de l'oeil et des principales pathologies oculaires) était proposé, avant une expérimentation de la réflexologie plantaire, via un massage doux des pieds. Les jours suivants, un quiz intergénérationnel avec les enfants du centre de loisirs, du yoga sur chaise, des démonstrations de danse country sur la thématique "Brésil" par les membres de l'association "So Dance" ainsi qu'un concert de Cynthia, ancienne maestro de l'émission "N'oubliez pas les paroles", étaient au programme. **Cette semaine dédiée aux personnes âgées s'est achevée sur un délicieux couscous, suivi d'une tombola, en présence de M. le maire et de Marc Montardier, adjoint au Maire en charge de l'action sociale, de la solidarité intergénérationnelle et du suivi des personnes vulnérables & Vice-président du CCAS. Merci aux agents du CCAS pour cette belle programmation.**











ACTIONS MENÉES



RETOUR DES CONSEILS DE QUARTIER LES MERCREDIS 2 ET 16 DÉCEMBRE

Ces espaces citoyens permettent aux Coignériens d'échanger librement sur des sujets en lien avec leur quartier et/ou la commune, en présence du maire Didier Fischer et d'élus.

- **Mercredi 2 décembre, à 19h30, en Mairie (salle des mariages) : conseil de quartier des secteurs 1 et 2 ;**
- **Mercredi 16 décembre, à 19h30, en Mairie (salle des mariages) : conseil de quartier des secteurs 3 et 4 ;**

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN

La commune a récemment procédé à des travaux sur le territoire.

- **Installation de fontaines** : parfaites pour se désaltérer, deux fontaines à eau ont été implantées à l'entrée de l'allée des pommiers et sur l'aire multisports intergénérationnelle. À noter que celle mise en place dans l'allée des pommiers est un projet émanant d'un conseil de quartier.
- **Mise en place de plots lumineux au niveau des passages piétons des groupes scolaires** : pensée par les élus du CMEJ, cette action renforce la visibilité des passages piétons aux abords des établissements G. Bouvet et M. Pagnol et sécurise les déplacements des écoliers.
- **Remplacement des projecteurs du terrain de football et des terrains de tennis** : moins énergivores et plus efficaces que les anciens projecteurs, des éclairages LED ont été installés. Cofinancés à hauteur de 44,4 % pour le terrain de football et de 45,5 % pour les terrains de tennis, ces nouveaux équipements entraîneront une réduction de la consommation énergétique.
- **Mise en place de lanternes LED sur le parking des salons Antoine de Saint-Exupéry** : plus performantes et moins énergivores, 16 lanternes LED ont remplacé les 21 anciennes lanternes au sodium. Une action qui s'inscrit dans la démarche de transition énergétique initiée par la ville.

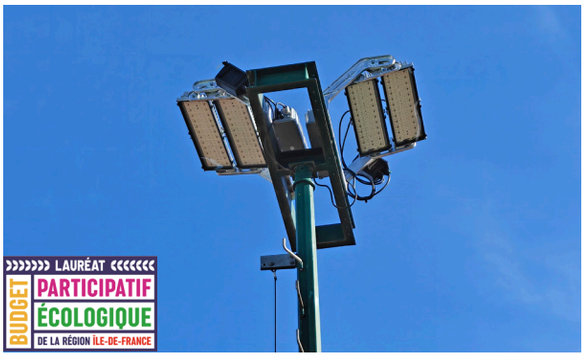







À COIGNIÈRES, LES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX SONT LÉGION

"Expologis", une exposition pour sensibiliser aux pratiques éco-responsables

Proposé en juin dernier par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC 78), en collaboration avec la commune, ce dispositif était composé de trois meubles pédagogiques représentant différentes pièces du logement (cuisine, salle de bain et pièce à vivre). Accueillis par M. Lambret de l'ALEC 78, les visiteurs ont assimilé des écogestes simples et efficaces mais également testé des outils de mesure (wattmètre, débitmètre ou luxmètre). Une exposition salutaire, permettant de comprendre les consommations liées aux équipements électriques et de distribution d'eau.



Collecte de déchets assurée par les écoliers coignériens
Comme chaque année, les apprenants des écoles élémentaires G. Bouvet et M. Pagnol ont bénéficié d'une importante sensibilisation à la gestion des déchets ainsi qu'au recyclage, les jeudi 17 et vendredi 18 septembre. Dans le cadre du World Clean Up Day, journée mondiale de nettoyage de notre planète, les élèves ont sillonné Coignières, en compagnie du maire Didier Fischer, d'un agent du service environnement et d'un agent du service propreté de la ville. Objectif : collecter des mégots, des ordures ménagères, des emballages recyclables et autres bouteilles jonchant le sol. Par le biais de cette action citoyenne et écologique, les enfants, munis d'équipements adéquats fournis par la commune (gants, sacs, chasubles), ont assaini leur cadre de vie et parfaitement compris l'importance de préserver notre environnement.



Rencontre avec les exploitants des parcelles communales
Le 17 septembre dernier, Didier Fischer, maire de Coignières, Cyril Longuépée, adjoint au maire en charge de la transition écologique et de l'aménagement urbain et la direction technique sont venus échanger avec les membres de « La Graine Sauvage » et du « Conservatoire de l'Abeille Noire d'Île-de-France (CANIF) », exploitants desdites parcelles. Les visiteurs ont pu constater le nettoyage et les divers aménagements (création d'une allée, installation d'un chalet, mise en place de l'eau et de l'électricité…) réalisés par la ville cette année. À noter que ces parcelles accueillent actuellement du pâturage pour les brebis de « La Graine Sauvage » ainsi que des ruches du CANIF. Objectifs pour « La Graine Sauvage » à terme : développer la culture de plantes aromatiques et médicinales mais également créer un espace nourricier (regroupant notamment des potagers et des arbres fruitiers et permettant aux habitants de bénéficier des récoltes). Des projets qui valoriseraient ces parcelles communales et favoriseraient la biodiversité.

Sécheresse/réhydratation des sols pour la période estivale 2026 : une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle formulée par la commune
Jusqu'au vendredi 6 novembre, plusieurs Coignériens ont signalé, au service environnement, des désordres sur leur logement (fissuration des structures, distorsion des ouvertures, décollement des revêtements, rupture des canalisations…). Dans la foulée, la Municipalité a procédé à une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture. Nous invitons chaque personne sinistrée à solliciter, dès maintenant, sa compagnie d'assurance.

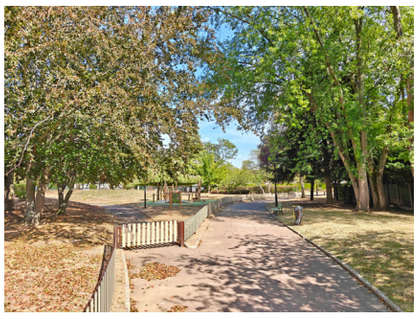

Travaux de rénovation au sein du parc de la Prévenderie
La première phase de l'opération s'est déroulée cet été. Mise en place de nouveaux jeux, installation de bancs, de tables et de poubelles, arrachage des haies, réfection des enrobés : début novembre, le public a constaté les travaux effectués en arpentant, de nouveau, ledit parc.

Un apéro-réno instructif le mercredi 21 octobre
Grâce à l'expertise d'un représentant d'une entreprise coignérienne et d'un membre de l'ALEC 78, près de 15 personnes ont obtenu des conseils avisés sur les différents modes de chauffage au bois, lors de ce temps informatif organisé en Mairie par l'ALEC 78, en collaboration avec la commune.

ACTIONS MENÉES



Sondage sur les sites de compostage collectif

Ces derniers mois, les Coignériens se sont exprimés au sujet de trois nouveaux sites de compostage collectif (la commune en comporte quatre jusqu'à présent). L'emplacement n°1, situé rue de Neauphle-le-Château, a été plébiscité par les habitants du village. Il est donc validé et sera implanté en priorité. L'emplacement n°2, localisé dans le quartier gare, a surtout suscité l'intérêt de personnes de passage, extérieures au quartier : il faudrait plus de personnes intéressées dans le quartier afin d'entériner la mise en place. L'emplacement n°3, situé dans le quartier du Pont de Chevreuse, n'a pas recueilli suffisamment de réponses pour être validé. Néanmoins, la réflexion mérite d'être approfondie avec les habitants dudit quartier. À noter que deux autres quartiers ont fait l'objet de demandes : le quartier des Louveries et le quartier Maison Blanche. Les habitants desdits quartiers seront donc sollicités pour donner leur avis. Si vous souhaitez participer à cette démarche et être informés, transmettez vos coordonnées par mail à environnement@coignieres.fr.



Inventaire des arbres remarquables dans le cadre du PLUi-H

SQY met en place un Plan Canopée, dont le but est de préserver, diversifier et développer le patrimoine arboré des communes faisant partie du territoire saint-quentinois. Un patrimoine arboré primordial pour rafraîchir nos espaces urbains, atténuer les effets d'îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air et offrir des lieux de nature accessibles à tous. Ce plan d'action s'étale sur dix ans, avec six axes et trente actions.

Le premier axe s'intitule "Connaître". Il repose sur l'inventaire du patrimoine arboré existant. Ainsi, un inventaire participatif des arbres remarquables a été lancé par SQY en mai 2026, ouvert à tous les publics. Pour Coignières, à la suite du sondage, 43 arbres remarquables ont été proposés, sur la base de six critères définis par l'association ARBRES : dimensions, âge, histoire et symbolique, esthétique et paysage, particularité ou rareté botanique et biodiversité.

Ces arbres seront protégés et inscrits au futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi-H) et feront l'objet d'opérations de valorisation à l'échelle de la commune et du territoire de SQY.

Plus d'infos : https://saint-quentin-en-yvelines.fr/agglomeration/grand-projet/plan-canopee/

Barème de l'arbre

Toujours dans le cadre du Plan Canopée initié par SQY, chaque commune de SQY doit adopter un "barème de l'arbre". Objectif : évaluer la valeur patrimoniale d'un arbre et le montant du préjudice subi en cas de dégradation. L'instauration de ce barème permettra à notre commune de disposer d'un outil harmonisé pour mieux protéger son patrimoine arboré et responsabiliser les intervenants réalisant des travaux à proximité des arbres. Ainsi, le conseil municipal du 22 septembre 2026 a approuvé, à l'unanimité, l'instauration d'un barème de l'arbre sur notre territoire communal.



Gâchis alimentaire

À l'échelle nationale, certaines lois récentes, comme la loi EGALIM ou la loi AGEC, imposent une diminution et une lutte contre le gaspillage alimentaire au niveau local. Ainsi, dans le cadre du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), SQY s'est engagée dans cette lutte.

Récemment, une convention de partenariat a été signée entre SQY et la ville de Coignières, afin de formaliser un dispositif d'accompagnement à la mise en œuvre de projets pilotes de lutte contre le gaspillage alimentaire. Il est souhaité, dans les deux à trois prochaines années, de mettre en place, au sein des cantines scolaires de chaque école Bouvet et Pagnol, des tables de tri afin de sensibiliser les enfants, mais aussi les agents de restauration scolaire, à ce gâchis et à la possibilité de le valoriser. Ce matériel permettra de réaliser des diagnostics annuels du gaspillage alimentaire. Le but étant de prendre conscience des volumes jetés et de fédérer enfants, agents et parents autour d'actions liées à la lutte contre ce gâchis.

ACTIONS MENÉES



Partenariat avec l'organisme ALCOME pour lutter contre les mégots

La ville de Coignières souhaite lutter également contre les déchets laissés au sol dans le domaine public, notamment les mégots. Afin de l'aider dans cette lutte, l'organisme ALCOME intervient en tant que structure filière REP Tabac (Responsabilité Élargie des Producteurs) qui garantit, auprès de l'État, les obligations des fabricants concernant la fin de vie de leurs produits. Ainsi, une éco-contribution leur est demandée, laquelle est reversée par l'éco-organisme aux acteurs qui ont la charge de gérer leur fin de vie, comme les collectivités qui ont la compétence "Nettoyage de la voirie". Un soutien financier d'ALCOME au profit de la ville de Coignières est possible, à condition d'agir sur notre territoire en matière de prévention, de sensibilisation, de dispositifs de rue tels que des cendriers de rue ou de poche, d'enlèvement et de recyclage des mégots. Nous vous rappelons que la vigilance de chacun est primordiale : le jet de mégot au sol est à bannir !

- Un mégot pollue 500 litres d'eau ;
- En France, environ 30 millions de mégots de cigarettes sont abandonnés dans nos rues chaque jour ;
- Le mégot représente le 2e déchet plastique sur les plages ;
- Le mégot représente le 3e déchet le plus mortel et polluant dans les océans.
- En savoir plus : https://alcome.eco/

UN NOUVEAU SERVICE DE MÉDIATION FAMILIALE ACCESSIBLE À TOUS DEPUIS LE LUNDI 12 OCTOBRE

En partenariat avec l'association APME Médiation, la ville de Coignières vous aide à résoudre à l'amiable différents conflits (divorce, séparation, succession...). Dans un espace neutre, un médiateur indépendant et impartial favorise l'écoute et le dialogue pour trouver ensemble une solution. Ce service est disponible en Mairie les lundis, de 9h à 12h. Prise de rendez-vous au 01 30 21 75 55 ou par mail à mf@apme-mediation.com.



VILLE ACTIVE





FÊTE DE LA MUSIQUE : LE DIVERTISSEMENT, UNE NOUVELLE FOIS AU RENDEZ-VOUS

Quelle exaltation collective le 20 juin dernier, dans le parc de la Prévenderie ! **Sur scène, les musiciens et les chanteurs ont brillamment animé cette soirée inoubliable pour l'ensemble des participants.** Verre de l'amitié offert par la commune, restauration assurée par l'association Cerf ainsi que notre partenaire l'Hôtel du Golf, danses chaloupées sur les sons entraînants du DJ : cette édition 2026 fera date !







LA FÊTE DE COIGNIÈRES 2026, UNE BELLE RÉUSSITE

1300 personnes ont afflué tout au long de cette manifestation familiale, dynamisée par une multitude de temps forts : démonstrations des associations, mini-ferme, structures gonflables, ateliers. À la suite du discours du maire Didier Fischer, les participants ont échangé lors du verre de l'amitié offert par la municipalité, avant de profiter d'un onctueux repas champêtre proposé par le comité des fêtes. Point d'orgue de l'événement, le sublime feu d'artifice a émerveillé les spectateurs, venus malgré l'orage dans l'allée des pommiers.

VILLE ACTIVE

OPÉRATION « UN ÉTÉ À COIGNIÈRES » : 3200 VISITEURS EN DIX JOURS !

Se divertir, s'instruire, s'exercer, échanger : tout cela était possible du 4 au 13 juillet 2026 ! Temps sportifs (stage "Savoir nager" soutenu par l'ANCT dans le cadre de la politique de la ville, retransmission du quart de finale de la Coupe du monde de football France/Maroc, escalade, slackline, initiation au tir à l'arc), culturels (dispositif « Partir en livre », desserte du bibliobus, médiathèque ambulante contenant plus de 500 livres, CD et revues, atelier manga), ludiques (loto, laser game), festifs et conviviaux (sorties à la base de loisirs de Cergy, soirée "loto en famille", soirée "danse et musique des îles", soirées DJ), préventifs (sensibilisation à la sécurité routière dans le cadre du label "ville prudente", découverte du pilotage de drone) : la direction de la prévention et des politiques jeunesse et sportive s'est démenée pour offrir aux familles une programmation exceptionnelle. Merci aux agents municipaux ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires, notamment l'ANCT, qui ont contribué à la réussite de cette opération.

















VILLE ACTIVE



INAUGURATION DE L'AIRE MULTISPORTS INTERGÉNÉRATIONNELLE

Relais collectif de 210 tours sur la piste d'athlétisme, défi basket-ball, initiation au volley-ball, street workout, badminton, yoga, zumba, initiation au BMX sur le pumptrack (piste en boucle avec des bosses et des virages relevés pour les vélos, trottinettes, skateboards et rollers) : **l'après-midi du samedi 12 septembre 2026 fut chargée pour les 650 visiteurs venus (re)découvrir les différents espaces de cette aire mixte, située dans la rue du Moulin à Vent.** Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, Nicolas Ventre, sous-préfet de l'arrondissement de Rambouillet, Pierre Bédier, président du département des Yvelines, Lorrain Merckaert, président de Saint-Quentin-en-Yvelines, Didier Fischer, maire de Coignières, José Cachin, vice-président de SQY en charge des sports, Grégory Garestier, maire de Maurepas, vice-président du département des Yvelines et de SQY, plusieurs élus de Coignières, dont Mohamed Mokhtari ainsi que des maires des communes avoisinantes ont accueilli les sportifs. Merci aux associations ayant proposé des animations : Cercle Yoga Coignières, Volley-Ball Bois d'Arcy et Basket Club de Maurepas. Merci également à nos partenaires pour les lots offerts : RBK Shop, DAFY Moto, Quincaillerie Setin et BCL Décor. Pour rappel, ces différents équipements sportifs et récréatifs sont accessibles à tous, librement :

- Du 1er septembre au 31 mars : de 8h30 à 17h ;
- Du 1er avril au 31 août : de 8h30 à 21h30.







JOURNÉES DU PATRIMOINE

Encadrée par le Musée de la ville et par la municipalité, une promenade guidée "Coignières, au fil de l'eau" a permis à une cinquantaine de personnes d'obtenir, dans la matinée du samedi 19 septembre, de précieuses informations sur l'eau à Coignières, son histoire, son utilisation et ses réseaux. L'après-midi, **près de quarante visiteurs ont découvert la beauté architecturale et la richesse de l'histoire de l'église Saint-Germain d'Auxerre, dans le cadre d'une conférence animée par M. le maire et par Mme Claire Guiorgadzé, architecte du patrimoine en charge du dossier de classement de l'église**, en présence des élus, dont Salah Krimat, adjoint en charge du patrimoine.
Le lendemain matin, **un groupe de marcheurs a sillonné notre commune, à la découverte du bâti ancien en bordure de la route Royale**, sous la supervision de membres de l'association « Histoire et Protection du Patrimoine et de l'Environnement de Coignières » (HPPEC). Puis, **de nombreux mélomanes se sont rendus à l'église Saint-Germain d'Auxerre, à l'occasion d'un impressionnant concert donné à la lueur des bougies** par le ténor Sébastien Obrecht, la harpiste Isabelle Lagors et l'organiste Christian Ott. Les artistes ont notamment interprété les œuvres d'Offenbach, de Massenet, de Debussy, de Bizet et de Fauré.

DON DE SANG : LE RÉFLEXE SOLIDAIRE À ADOPTER



Le mercredi 25 novembre, la mairie vous accueille dans la salle des mariages, en partenariat avec l'Établissement français du sang (EFS), pour une collecte de sang. Grâce à votre générosité, chaque année, 1 million de patients sont soignés. Parmi eux, une femme victime d'une importante perte de sang lors de son accouchement, un homme atteint d'un cancer et suivant un traitement par chimiothérapie ou encore des personnes souffrant de maladies chroniques comme la drépanocytose… Toutes ces personnes ont besoin de vous. Chaque don compte !

INFORMATIONS



Cérémonie de remise des attestations de participation au dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE)

Dans le cadre de cette opération portée par le Ministère de l'Éducation nationale mais également par le Ministère de l'Intérieur, de nombreux parents d'élèves immigrés ou étrangers ont appris la langue française (comprendre, parler, lire et écrire), assimilé les valeurs de la République et saisi le fonctionnement de notre système scolaire. Grâce à ces ateliers de formation gratuits, ouverts aux parents dont les enfants sont scolarisés de la maternelle au lycée, les participants ont pu aider leur(s) enfant(s) à faire leurs devoirs, assister aux réunions parents-professeurs, etc. Une attestation de participation leur a été remise le 19 juin. Bravo à tous !



Don de l'Hôtel du Golf au Centre Communal d'Action Sociale

Le 2 juillet, Akli Benboukha et Ferhat Belhoul, propriétaires de l'Hôtel du Golf ainsi que Fayçal Bessah, directeur des opérations, ont remis un chèque de 524€ au CCAS de Coignières. Lors de la dernière fête de la musique, leur volonté était de soutenir la commune en proposant un couscous solidaire à 2€. Au total, 262 repas ont été servis, permettant de récolter la somme susmentionnée. Remercions-les pour leur solidarité !



Commémoration du 82e anniversaire des combats de la Libération d'août 1944

Le vendredi 4 septembre, une cérémonie commémorative s'est tenue au Mesnil-Saint-Denis, en présence de Cédric Chauvierre, maire du Mesnil-Saint-Denis, de Didier Fischer, maire de Coignières, de Nicolas Dainville, maire de La Verrière, du chef du bureau de l'animation territoriale de la sous-préfecture de Rambouillet, des représentants des autorités civiles et militaires, des élus des communes, des membres des amicales des anciens combattants et des scouts du Mesnil-Saint-Denis.



Usage des engins de déplacement personnel motorisés : le port du casque et d'un gilet de haute visibilité est obligatoire depuis le 15 septembre 2026

Attention : le non-respect de ces obligations est passible d'une contravention pouvant atteindre 150€ par équipement manquant. L'arrêté précisant le cadre règlementaire qui s'impose aux conducteurs d'Engin de Déplacement Personnel Motorisé (EPDM) est disponible sur www.coignieres.fr.



Urbanisme transitoire du quartier gare

En arpentant ledit quartier le mercredi 16 septembre, le Maire Didier Fischer, les élus Cyril et Aimé Longuépée, la direction des services techniques, le service urbanisme et les services de SQY ont mené une réflexion collective au sujet des futurs aménagements qui feront évoluer progressivement les espaces.



" Les agités du vocal ", un atelier chant qui rassemble

Les 27 septembre et 11 octobre, de nombreux chanteurs et chanteuses de tous âges et de tous niveaux sont venus chanter collégialement, à l'Espace A. Daudet, sous la direction de l'artiste professionnelle Sandrine Conry. Prochain rendez-vous : dimanche 22 novembre, de 14h30 à 17h30, à l'Espace A. Daudet, avec un goûter partagé. Pour rappel, cet atelier est ouvert à tous !



Championnats départementaux des Yvelines de karaté

Les 3 et 4 octobre, le gymnase du Moulin à Vent accueillait cette compétition réunissant de nombreux karatékas, membres de différentes catégories (minimes, cadets, juniors, seniors). Les combattants se sont affrontés avec fair-play, malgré l'enjeu. Bravo à tous !



Sensibilisation aux enjeux de visibilité pour les usagers de la route

Coignières étant labellisée " ville prudente ", divers ateliers participatifs autour de la thématique " Bien voir et être vu " ont été proposés aux usagers de la route (piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes électriques et automobilistes) le mardi 27 octobre. Vérification des équipements obligatoires et conseillés sur les vélos et les trottinettes électriques, conseils sur les équipements de visibilité pour tous les usagers de la route, distribution d'éléments de visibilité, échanges autour des bons réflexes à adopter lors de ses déplacements, ateliers ludiques : cette action d'utilité publique, proposée par l'association Prévention Routière dans le cadre des semaines "Lumière et vision", s'est avérée très instructive pour les Coignériens.

VIE ASSOCIATIVE



Un forum des associations toujours aussi fédérateur

Près d'un millier de visiteurs, quarante associations représentées, des démonstrations dynamiques, une soirée des associations réussie : cet événement incontournable de la rentrée a, une nouvelle fois, tenu toutes ses promesses.









S'inscrire à l'activité de son choix, renouveler son adhésion, assister à des démonstrations, obtenir des renseignements auprès des bénévoles : au forum des associations de Coignières, les possibilités sont multiples ! Cette année encore, le public a apprécié la diversité des domaines représentés (sport, culture, caritatif, solidarité, éducation, loisirs, écologie...) dans les salons Antoine de Saint-Exupéry. ***"La configuration de cet équipement municipal est optimale pour accueillir le forum des associations. Au-delà des échanges entre le public et les bénévoles, un espace était dédié aux diverses démonstrations : judo, initiation au grappling/MMA (arts martiaux), petits exercices de tennis et jeux ludiques, hip-hop et modern jazz, musique (piano, saxophone, trompette). Les démonstrations sont importantes : elles dynamisent la manifestation et permettent aux visiteurs d'avoir un aperçu concret d'une discipline en effectuant un essai"***, déclare Mohamed Mokhtari, adjoint au maire en charge de la vie associative, présent au forum à l'instar d'Anne-Sophie Ronceret, députée de la 10e circonscription des Yvelines, de Didier Fischer, maire de Coignières et d'élus de la ville.

Dans la foulée, les acteurs associatifs ont pu se restaurer et enchaîner les pas de danse, lors de la soirée des associations et des bénévoles : ***"Il nous semble important de remercier toutes ces personnes engagées quotidiennement au service de leurs concitoyens. Cette année, nous avons mis à l'honneur Françoise Nougues (AASTIC), Marion Evrard (Compagnie des Archers de Coignières) et Yves Leboucher (CFC), trois figures associatives emblématiques de notre commune"***, précise l'élu Mohamed Mokhtari. Merci aux associations, aux services municipaux et au food truck Miami Pizza, indispensables au bon déroulement de la manifestation.

À NOTER !

Dimanche 22 novembre, de 9h30 à 16h (dépot le samedi 21 de 9h30 à 16h)
Salons Antoine de Saint-Exupéry
Bourse aux vêtements et aux jouets
Infos : 06 82 90 08 28 - fredcoockie@gmail.com

Mercredi 25 nov., de 14h30 à 19h30
Mairie (salle des mariages)
Don de sang
Prise de rendez-vous : https://dondesang.efs.sante.fr/

Jeudi 26 novembre, jeudis 10 et 24 décembre, de 10h à 16h
Gymnase du Moulin à Vent
Dessertes du bus PMI
Prise de rendez-vous obligatoire au 01 30 83 61 00 – Infos : www.coignieres.fr

---

Vendredi 27 novembre, de 7h30 à 10h30, vendredi 11 décembre, de 8h à 11h
Gare de Coignières
Dessertes de l'agence mobile
Infos : www.coignieres.fr



Vendredi 27 novembre, à 20h30
Espace A. Daudet
Illusionniste « Gus – Givré »
Infos : 01 30 62 36 00 - eadaudet@coignieres.fr

Samedi 28 novembre, de 11h à 14h
Centre de loisirs "La Farandole"
Café des parents
Infos : 01 30 13 17 77 - enfance@coignieres.fr

Lundi 30 novembre, lundis 14 et 28 décembre, de 13h30 à 16h30
Parking de l'Espace A. Daudet
Dessertes du bus santé
Prise de rendez-vous : 01 30 83 61 21 – Infos : www.coignieres.fr

---

Mercredi 2 décembre, 14h30
Résidence-autonomie "Les Moissonneurs"
Marché de Noël de la Résidence-autonomie
Infos : 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr

Jusqu'au jeudi 3 décembre, aux horaires d'ouverture du théâtre
Espace A. Daudet
Exposition « Space Age » (design)
Infos : 01 30 62 36 00 - eadaudet@coignieres.fr

Vendredi 4 décembre, à 20h30
Espace A. Daudet
Chanson « Monsieur Lune – Un Renaud pour moi tout seul » (Soirée tribute)
Infos : 01 30 62 36 00 - eadaudet@coignieres.fr

Samedi 5 décembre, de 13h à 18h et dimanche 6 décembre, de 10h à 17h30
Place de l'Église Saint-Germain d'Auxerre
Marché de Noël
Infos : 01 30 13 17 67 evenementiel@coignieres.fr

Samedi 5 décembre, 19h30
Espace A. Daudet
Concert aux bougies au profit de l'AFM-Téléthon
Participation financière libre
Infos : www.coignieres-foyer-club.org

Dimanche 6 décembre, 15h
Résidence-autonomie "Les Moissonneurs"
Représentation de la troupe "Ni sucre, ni miel" au profit du Téléthon
Infos : 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr



Mercredi 9 décembre, 19h30 à 21h30
Espace A. Daudet (salle de réunion)
Promenade à travers les arts " Dam'Aznavour "
Infos et réservation : CFC sorties. decouverte@coignieres-foyer-club.org www.coignieres-foyer-club.org

---

Jeudi 10 décembre, 15h
Résidence-autonomie "Les Moissonneurs"
Chorale de Noël
Infos : 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr

Samedi 12 décembre, de 9h à 12h
École G. Bouvet
Repair'Café
Infos : https://repaircafecoignieres.fr/?ReparCafe

FOCUS

Ali Bouselham, **une longévité exceptionnelle !**

Après 42 années d'instruction à Coignières, l'ancien directeur de l'école élémentaire Gabriel Bouvet a pris sa retraite le 31 juillet dernier.

“Un élève qui ne comprend pas, c'est avant tout un enseignant qui échoue”. Cette phrase symbolise l'implication exemplaire d'Ali Bouselham. Fort d'une méthodologie axée sur ***"le dialogue, la pédagogie et l'écoute"***, l'émérite professeur a fait valoir, tout au long de sa carrière, une réelle adaptabilité pour captiver tous ses élèves, dont les niveaux et les profils étaient forcément disparates : ***"Il existe plusieurs façons d'aborder une notion. L'une peut convenir à la majorité mais pour d'autres élèves, il faut en privilégier une autre. Le moyen mnémotechnique pour assimiler une information varie en fonction de l'élève. Il est donc primordial d'adapter son enseignement. Pour ma part, j'intégrais l'aspect ludique. Il n'y a rien de pire qu'un enfant qui s'ennuie, puisqu'il décroche à coup sûr. J'ai toujours fait le maximum pour éviter cette situation"***, déclare le tout récent retraité.

Continuellement, Ali Bouselham s'est évertué à favoriser la réussite scolaire et éducative de tous les enfants. À l'école élémentaire G. Bouvet (où il a officié de 1984 à 1989 et de 1999 à 2026). Mais également à l'école élémentaire M. Pagnol, de 1989 à 1999. Ce partisan de l'école républicaine a traversé les époques et transmis son savoir à plusieurs générations. Avec détermination, souplesse et bienveillance. Pourtant, l'enseignement n'était pas son choix numéro un, au départ.

TOUS LES ENFANTS LOGÉS À LA MÊME ENSEIGNE

Après l'obtention de son baccalauréat D (mathématiques et sciences de la nature) au lycée Hoche à Versailles, le natif de Landau (Allemagne), fils de militaire, rate le concours de médecine mais réussit celui de l'école normale d'instituteurs. Son appétence pour l'histoire le pousse à s'inscrire à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne mais le métier d'enseignant, qu'il exerce parallèlement à ses études, lui sied à merveille : ***"Mon objectif était de reprendre mes études en histoire mais je suis tombé amoureux de cette profession.***



La transmission de connaissances m'a donné le sentiment d'être utile. Rapidement, j'ai perfectionné des techniques d'enseignement novatrices. Je voulais avant tout intéresser l'ensemble de mes élèves. Étant issu d'une famille modeste, j'ai eu la chance de m'en sortir au niveau scolaire. J'ai toujours considéré que la réussite était à la portée de tous, qu'importe la condition sociale. C'est la raison pour laquelle il y avait des mots interdits dans ma classe. Un élève n'avait pas le droit de dire "Je suis nul". Un élève nul, ça n'existe pas", clame Ali Bouselham.

Ce dernier, désireux de garantir l'accompagnement scolaire de tous les enfants, a activement milité pour le déploiement des dispositifs UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants) et ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) au sein de l'élémentaire Bouvet, en lien avec l'inspecteur académique et avec le soutien de la commune. Ainsi, les écoliers nouvellement arrivés en France (dont la langue maternelle n'est pas le français) et ceux en situation de handicap, ont suivi une scolarité en milieu ordinaire. Une première à Coignières !






Ieper - Ypres
Ieper - Ypres
Ieper - Ypres

DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES — CONSEILS MUNICIPAUX DE SEPTEMBRE ET D'OCTOBRE 2026

CONSEILS DE QUARTIER - NOUVELLE ORGANISATION ET DÉSIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE MANDAT 2026-2032

En 2023, Mme Nathalie GERVAIS a été désignée pour assurer la fonction de vice-présidente des Conseils de Quartier en remplacement de M. Nicolas ROBBE. A l'issue des élections municipales de 2026, cette dernière a été reconduite dans ses fonctions de conseillère municipale déléguée en charge de la participation citoyenne. A l'occasion de ce nouveau mandat il convient de désigner les représentants du conseil municipal qui vont siéger au sein de ces conseils. Afin d'en simplifier l'organisation, il a été proposé de fusionner le secteur 1 avec le secteur 2 et le secteur 3 avec le secteur 4. Pour chaque conseil de quartier, il a été proposé, au groupe majoritaire et au groupe de l'opposition, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant.

Les deux conseils de quartier, se déclineront comme suit :

Conseil de Quartier 1 (Conseil de quartier anciennement secteurs 1 et 2)

- Président M. Le Maire / Vice-présidente : Mme Nathalie GERVAIS
- Titulaires : 1 élu de la majorité / 1 élu de l'opposition
- Suppléants : 1 élu de la majorité / 1 élu de l'opposition

Conseil de Quartier 2 (Conseil de quartier anciennement secteurs 3 et 4)

- Président M. Le Maire / Vice-présidente : Mme Nathalie GERVAIS
- Titulaires : 1 élu de la majorité / 1 élu de l'opposition
- Suppléants : 1 élu de la majorité / 1 élu de l'opposition

Les représentants du conseil municipal auront en charge le compte rendu des débats des conseils de quartier en lien avec l'administration. En fonction des sujets possiblement abordés lors des conseils de quartier, et sur proposition du président ou de la vice-présidente, des élus, des techniciens de la ville, des experts pourront être conviés aux séances afin d'échanger avec les participants sur certains sujets spécifiques. Il convient de maintenir l'équilibre de la représentation des élus au sein des conseils de quartier, sur la base d'un élu de la majorité et un suppléant et d'un élu d'opposition et un suppléant. M. le Maire présidera les conseils de quartier, Mme Nathalie GERVAIS, conseillère municipale déléguée assurera la fonction de vice-présidente.

L'organisation des conseils de quartier est désormais la suivante :

Conseil de quartier 1

- Ex-Secteur 1 : Chemin de la Butte aux Chiens, Rue de la Maison Rouge, Allée de la Harde, Rue de la Grosse Haie, Allée de la Serfouette, Allée de la Vénerie, Rue du Moulin à Vent, Allée du Faneur, Allée du Bouvier, Allée du Berger, Allée du Laboureur, Rue du Sillon, Allée du Cocher, Allée de la Meulière, Allée du Forgeron.

- Ex-Secteur 2 : Allée du Moissonneur, Rue de l'Attelage, Avenue de Maurepas, Allée des Essaims, Rue des Marchands, Rue de Neauphle-le-Château, Rue des Merciers, Rue de la Boissière, Avenue du Bois, Rue des Étangs.

Conseil de quartier 2

- Ex-Secteur 3 : Allée des Érables, Rue des Bosquets, Rue des Louveries, Rue de L'Herminette, Allée des Bourreliers, Rue de la Prévenderie, Rue des Cognassiers, Allée des Vignerons, Rue de la Mairie.
- Ex-Secteur 4 : Rue Montfort L'Amaury, Rue des Frères Lumière, Rue Jacquard, Rue Ampère, Rue du Gibet, Rue Laënnec, Route Nationale 10, Voie Latérale Nord, Voie Latérale Sud, Rue de la Verrière, Rue du 1er Régiment des Spahis Marocains, Rue du Pont de Chevreuse, Rue du Buisson Chevreul, Rue du Mesnil-Saint-Denis, Route de Lévis-Saint-Nom, Rue des Osiers, Rue du Pont d'Aulneau, Avenue de la Gare, Rue du Four à Chaux, Impasse du Four à Chaux, Rue de la Pommeraie, Rue des Broderies, Impasse des Broderies, Rue des Marais, Impasse des Marais, Impasse de la Mare, Rue du Pont des Landes, Chemin des Essarts, Rue des Hautes Bruyères, Impasse de la Faisanderie, Avenue Marcel Dassault, Clos de Maison Blanche, Rue des Commères.

FIXATION DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES AU MINI-SÉJOUR (FUTUROSCOPE) POUR LES JEUNES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS « LA FARANDOLE » PARTICIPANT AU PROJET NUMERIQUE

Depuis deux ans, l'Accueil de Loisirs « La Farandole » développe un projet pédagogique autour de la vidéo et du numérique à destination des enfants. Dans le cadre de cette action, il a été proposé cette année à un groupe de 15 enfants âgés de 8 à 11 ans participant au projet de prendre part à un mini-séjour de deux jours au Futuroscope.

Ce séjour, organisé du 29 octobre au 30 octobre 2026 permettra aux enfants de découvrir les technologies de l'image, de l'animation et des attractions immersives. Accompagnés de deux animateurs, ils bénéficieront également d'une approche pédagogique portant sur les coulisses de la conception et de la réalisation des attractions, en lien direct avec les thématiques développées dans le projet vidéonumérique.

Le coût total du séjour s'élève à 1842€ frais de gestion compris, soit un coût de revient de 122,80€ par participant.

Afin de garantir l'accessibilité de cette activité au plus grand nombre et de favoriser l'égalité d'accès aux loisirs éducatifs, il a été proposé de fixer la participation des familles à un montant forfaitaire de 50€ par enfant.

Cette participation, volontairement modérée, permettra aux familles de bénéficier d'un tarif attractif tout en contribuant au financement du séjour. Elle s'inscrit dans la volonté municipale de favoriser l'accès des enfants à des activités variées, enrichissantes et en lien avec les projets pédagogiques développés par l'Accueil de Loisirs.

INFORMATIONS



Permanence juridique en Mairie
Le premier mercredi de chaque mois, vous avez la possibilité de bénéficier de l'expertise d'un avocat assermenté, qui vous apporte des réponses personnalisées en Mairie. Un service gratuit et accessible uniquement sur rendez-vous, de 17h à 19h30.
Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77– accueil@coignieres.fr



Permanence du conciliateur de justice
Un conciliateur de justice vous reçoit en Mairie le premier et le troisième mardi de chaque mois, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. La conciliation de justice est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite qui permet le règlement à l'amiable de vos litiges (entre particuliers ou avec des professionnels), à l'exception du droit de la famille (qui relève de la compétence de la médiatrice familiale) et de l'administration (qui relève du délégué départemental du défenseur des droits).
Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr
+ d'infos : conciliateurs.fr

Permanence CCAS
Chaque mercredi, de 13h30 à 19h30, le Centre Communal d'Action Sociale tient une permanence individualisée au CCAS sur rendez-vous, pour toutes les demandes relatives au volet social, au logement, etc.
Sur rendez-vous au 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr



Ecrivain public
Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? L'écrivain public est là pour vous accompagner les lundis après-midi en mairie et les jeudis après-midi au CCAS.
Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr

NOUVAUTÉ : Médiateur familial
En partenariat avec l'association APME Médiation, la commune propose un service de médiation familiale pour vous aider à résoudre à l'amiable les conflits (divorce, séparation, succession...). Les lundis de 9h à 12h en mairie.
Prise de rendez-vous au 01 30 21 75 55 – mf@apme-mediation.com



Le Maire à votre écoute
Soucieux d'apporter des réponses concrètes et personnalisées aux Coignériens, le premier édile assure une permanence en Mairie le samedi matin, de 9h à 12h. Ces temps d'échange, qui reposent sur le dialogue et sur l'écoute, visent à répondre efficacement aux préoccupations des administrés.
Permanence sur rendez-vous par téléphone au
01 30 13 17 83 ou par mail : secretariat.du.maire@coignieres.fr



La Police municipale à vos côtés
La Police municipale de Coignières assure un accueil physique en Mairie aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville.
Un accueil téléphonique est parallèlement assuré :
> En période scolaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h15 / 13h30-17h
Mercredi : 14h / 19h30
> Hors période scolaire :
Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30
Mercredi : 14h-20h
Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h

Au-delà de ces horaires, le service effectue également 3 nocturnes par semaine jusqu'à 20h (jours choisis de façon aléatoire).

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 17
ou le Commissariat d'Élancourt au 01 30 69 64 00.

Police municipale - 01 34 61 69 27
police.municipale@coignieres.fr - Astreinte : 06 59 05 82 17

La mairie recrute !
RDV sur la page Linkedin Mairie de Coignières ou sur notre site coignieres.fr, rubriques Ma Mairie/ma ville recrute.

Communication
Suivez-nous sur les réseaux sociaux en vous abonnant à **Villedecoignieres** sur Instagram, Facebook et désormais **Ville.de.Coignieres** sur TikTok et **Espace.Alphonse.Daudet** sur Instagram !

Votre prochain Conseil municipal le
Mardi 24 novembre 2026
à 19h45 en Mairie

Retrouvez prochainement l'ordre du jour et les délibérations du conseil sur :
coignieres.fr

BIENVENUE AUX NOUVELLES ENSEIGNES

IPERCERAMICA
Revêtements de sol – Aménagement de salle de bains
96 RN 10
Tél : 06 01 92 11 63
coignieres@iperceramica.fr
www.iperceramica.fr

SOUFFLE CREATIF
Concept store de ballons sur mesure
35 rue des broderies
Tél : 09 53 20 95 45
soufflecreatif.conceptstore@gmail.com

VIRAGE 10 – CHEZ LES COPAINS
Brasserie pub
241 bis RN10
Tél. : 01 30 50 31 34
www.levirage10.fr
contact@levirage10.fr

YINA SUSHI
Restaurant asiatique
45 RN 10
Tél : 01 30 49 12 74

ADAS 78 CARROSSERIE
Atelier de réparation automobile
4 rue Jacquard
Tél : 01 30 05 95 83
adas78@orange.fr

SOCOO'C
Cuisiniste
2 rue des commères
Tél : 01 80 14 02 47
www.socooc.com

IDOL MEUBLES OUTLET
Meubles – Salons - Literie
5 boulevard des Arpents
Tél : 01 30 50 25 90

XPENG
Concessionnaire automobile
1 rue Jacquard
Tél : 01 30 05 07 85
xpeng-coignieres@kote-ouest.fr
www.xpeng.com

ÉTAT CIVIL

Naissances
Sirine FEDOUH, le 13 mai 2026
Aylla FERREIRA RODRIGUES, le 19 juin 2026
Youassi NCHOUTNGOU, le 17 juillet 2026
Enaya LAHLAH, le 3 septembre 2026

Mariages
Jason GUILBERT et Auzoua DOBRE BADOBRE le 28 août 2026
Yavuz DÖNMEZ et Andréa DUARTE, le 26 septembre 2026
Justine FEUILLETTE et Maxime BUFFEL, le 23 octobre 2026

Transcriptions de décès
Mûsa TOUNKARA, le 10 juillet 2026
Jean HENNINOT, le 11 juillet 2026
Didier FONT, le 11 juillet 2026
Annie LARMURIER épouse CAILLIEZ, le 31 juillet 2026
Hawa DIOUARA, le 07 août 2026
Raymonde THOMAS épouse BLAIS, le 19 août 2026
Louis VILLEGER, le 31 août 2026
Claudine VINÇON épouse SCHNEIDER, le 09 septembre 2026
Jean-Claude SAUZEDDE, le 17 septembre 2026
Marie ALERTE, le 22 septembre 2026
Guy HERSANT, le 30 septembre 2026
Maria de Lurdes DA SILVA CARPALHOSO OLIVEIRA, le 16 octobre 2026

Décès
Paul SAWICKI, le 26 juin 2026
Kouamé KOFFI, le 28 juin 2026
Manuel COUTINHO GOMEZ le 3 août 2026

La Municipalité présente ses sincères condoléances aux familles des défunts.

EXPRESSION DES ÉLUS

Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Des réalisations concrètes au service de tous
À Coignières, notre engagement se poursuit avec une idée simple : améliorer concrètement le quotidien des habitants et préparer l'avenir de notre ville. Ce magazine est l'occasion de revenir sur plusieurs réalisations récentes, avec une attention particulière pour nos enfants, nos familles, nos équipements publics et la qualité de nos espaces de vie.

Un nouvel espace pour se retrouver et partager
Le 12 septembre dernier, nous avons inauguré avec vous notre aire multisports intergénérationnelle. Conçu pour favoriser la pratique sportive, les rencontres et les échanges entre générations, ce nouvel équipement est avant tout un lieu de vie ouvert à toutes et tous. Dans le même esprit, des fontaines à eau ont été installées allée des Pommiers et sur l'aire multisports, pour rendre nos espaces publics plus accueillants et accessibles.

Des écoles plus sûres, des équipements améliorés
Cet été, plusieurs travaux ont été réalisés dans nos établissements scolaires. À l'école maternelle Gabriel Bouvet, la cour a été réaménagée pour améliorer le quotidien des plus jeunes. À l'école Pagnol, deux salles de classe ont été repeintes : élèves et enseignants les ont retrouvées à la rentrée dans un cadre plus agréable.
La sécurité des écoliers reste une priorité. À l'initiative des jeunes du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ), des spots lumineux ont été installés près des passages piétons aux abords des écoles, pour mieux les signaler et sécuriser les déplacements. C'est une belle illustration de notre volonté de faire toute sa place à la parole des jeunes et de transformer leurs idées en actions. Dans cette même logique, l'arrêt de bus de la rue du Mesnil-Saint-Denis a été déplacé afin de sécuriser davantage le trajet des enfants qui empruntent la navette scolaire.

Une première étape pour le parc de la Prévenderie
Le parc de la Prévenderie bénéficie d'une première opération d'amélioration. Les nouveaux jeux et la nouvelle clôture ouvrent la vue sur le parc et le rendent plus agréable pour les familles. Cette étape s'inscrit dans une réflexion plus large pour continuer à valoriser ce lieu apprécié des Coignièriens.

Des équipements sportifs modernisés
Enfin, nos équipements sportifs se veulent pluss durables : un éclairage LED a été installé au stade et au tennis. Il améliore les conditions de pratique tout en réduisant notre consommation d'énergie.

École, sécurité, sport, espaces publics, jeunesse, cadre de vie : derrière chacun de ces projets, il y a une même ambition, faire de Coignières une ville dynamique, agréable et attentive aux besoins de ses habitants.

Votre majorité municipale poursuit son action avec détermination, selon une méthode fondée sur le concret, l'écoute et la proximité.

Les Élus de la liste majoritaire
Un Élan Durable pour Coignières

En ce début de mandat, nous souhaitons vous rendre compte des principales propositions portées par notre groupe au conseil municipal.

Nous avons alerté la majorité sur les préoccupations croissantes en matière de sécurité, face à l'augmentation des vols et aux dégradations de véhicules constatées dans plusieurs quartiers.

Nous restons également mobilisés sur les enjeux environnementaux, notamment la pollution récurrente des étangs et des cours d'eau. Même si ces sujets relèvent principalement de SQY, la commune doit pleinement jouer son rôle d'impulsion et de vigilance.

L'accès aux soins demeure une priorité. Face au manque persistant de médecins généralistes, les mesures engagées nous paraissent encore insuffisantes au regard des besoins.

Parce qu'une démocratie locale efficace repose sur l'information et la participation citoyenne, nous avons proposé de moderniser les conseils de quartier et de diffuser les séances du conseil municipal sur internet afin de renforcer la transparence de l'action publique.

Nous avons également appelé à la vigilance concernant les finances communales. Les derniers comptes traduisent une baisse de l'épargne, une hausse de l'endettement et un recours accru aux réserves constituées par le passé. Cette évolution mérite une attention particulière.

Sur ces dossiers essentiels, les réponses apportées jusqu'à présent ne nous paraissent pas suffisamment rassurantes pour garantir durablement la qualité de vie et l'avenir des Coigniériens.

Notre engagement reste inchangé : défendre l'intérêt général, promouvoir la transparence et porter des propositions constructives au service de notre commune.

Xavier, Sandrine, Lionel et Ingrid
Conseillers municipaux
du groupe Coignières Avenir
Pour nous joindre :
coignieres.avenir@gmail.com
www.coignieres-avenir.com

COIGNIÈRES
ÉCO SOLIDAIRE PAR NATURE
coignieres.fr

SAMEDI 5 DECEMBRE AU DIMANCHE 6 DECEMBRE

DE 13H À 18H | **DE 10H À 17H30**



MARCHE DE NOËL

PLACE DE L'ÉGLISE ST-GERMAIN D'AUXERRE

SAMEDI 5 & DIMANCHE 6

VENEZ AU MARCHÉ DE NOËL DE COIGNIÈRES, GRATUIT ET OUVERT À TOUS !

PÈRE NOËL - ATELIERS LUDIQUES ET CRÉATIFS - STANDS DE PRODUITS ARTISANAUX ET LOCAUX - BUVETTE - MINI FERME

Plus d'informations au 01.30.13.17.67 ou evenementiel@coignieres.fr